

PRESSE CANADIENNE / LÉGER MARKETING

**Les Canadiens,
le flirt et les relations intimes
au travail**

Rapport



1.0 Constats de l'étude

- Le quart des Canadiens auraient déjà flirté avec des collègues de travail.

Question : *Avez-vous déjà flirté avec un(e) collègue de travail ? SI OUI : Cette personne était-elle un SUPÉRIEUR, un SUBORDONNÉ ou quelqu'un de votre NIVEAU HIÉRARCHIQUE ?*

n=1500	Supérieur	Subordonné	Même niveau hiérarchique	Non, n'a jamais flirté avec un(e) collègue	Ne sait pas / Refus
Canada	3%	2%	21%	71%	3%

Question : *Avez-vous déjà eu des relations intimes avec un(e) collègue de travail ? SI OUI : Cette personne était-elle un SUPÉRIEUR, un SUBORDONNÉ ou quelqu'un de votre NIVEAU HIÉRARCHIQUE ?*

n=1500	Supérieur	Subordonné	Même niveau hiérarchique	Non, n'a jamais eu de relations intimes avec un(e) collègue	Ne sait pas / Refus
Canada	2%	1%	7%	87%	3%

- Le flirt aurait un impact négatif sur la qualité de vie au travail.

Question : *Selon vous, est-ce que le flirt ou les relations sentimentales entre collègues de travail ont un impact POSITIF, NÉGATIF ou PAS VRAIMENT d'impact sur la qualité de vie au travail ?*

n=1500	Impact positif	Impact négatif	Pas vraiment d'impact	Ne sait pas / Refus
Canada	10%	56%	23%	10%

- Plus du tiers des Canadiens seraient flattés d'être flirté par un ou une collègue.

Question : *Si un(e) collègue de travail vous flirtait sur le lieu de travail, seriez-vous FLATTÉ(E), INSULTÉ(E) ou INDIFFÉRENT(E) ?*

n=1500	Flatté(e)	Insulté(e)	Indifférent(e)	Ne sait pas / Refus
Canada	36%	12%	45%	8%

- Des avances d'un supérieur entraîneraient une plainte de harcèlement sexuel.

Question : *Si un supérieur hiérarchique vous faisait des avances, envisageriez-vous CERTAINEMENT, PROBABLEMENT, PROBABLEMENT PAS ou CERTAINEMENT PAS de formuler une plainte formelle de harcèlement sexuel ?*

n=1500	Certainement	Probablement	Probablement pas	Certainement pas	Ne sait pas / Refus
Canada	17%	20%	34%	18%	12%

- L'avancement après des relations sexuelles avec le supérieur ou le patron existe.

Question : *Dans l'entreprise où vous travaillez, des collègues ont-ils eu un avancement après avoir eu des relations sexuelles avec leur supérieur ou leur patron ?*

n=1500	OUI	NON	Ne travaille pas présentement	Ne sait pas
Canada	8%	63%	12%	18%

2. Résultats

2.1 Le quart des Canadiens auraient déjà flirté avec des collègues de travail

26% des Canadiennes et des Canadiens reconnaissent avoir déjà flirté avec des collègues de travail. 21% l'auraient fait avec des collègues de même niveau, 3% avec des supérieurs et 2% avec des subordonnés. 49% des 18-24 ans admettent ce fait contre 14% chez les plus de 65 ans. C'est également le cas pour 30% des hommes contre 22% des femmes.

Question : *Avez-vous déjà flirté avec un(e) collègue de travail ? SI OUI : Cette personne était-elle un SUPÉRIEUR, un SUBORDONNÉ ou quelqu'un de votre NIVEAU HIÉRARCHIQUE ?*

n=1500	Supérieur	Subordonné	Même niveau hiérarchique	Non, n'a jamais flirté avec un(e) collègue	Ne sait pas / Refus
Hommes	3%	3%	24%	66%	3%
Femmes	3%	1%	18%	75%	4%
18-24 ans	6%	3%	40%	50%	1%
25-34 ans	5%	3%	24%	66%	1%
35-44 ans	2%	1%	17%	77%	4%
45-54 ans	3%	2%	19%	73%	3%
55-64 ans	2%	2%	18%	74%	4%
65 ans et plus	1%	1%	12%	78%	8%
Canada	3%	2%	21%	71%	3%

26% ont déjà flirté avec des collègues de travail

D'autre part, 10% de la population avoue avoir eu des relations intimes avec des collègues de travail, 7% les ayant eues avec des collègues de même niveau, 2% avec des supérieurs et 1% avec des subordonnés. 23% des 18-24 ans en font l'aveu contre 2% des plus de 65 ans. C'est aussi le fait de 13% des hommes par rapport à 7% des femmes.

Question : avez-vous déjà eu des relations intimes avec un(e) collègue de travail ? SI OUI : Cette personne était-elle un SUPÉRIEUR, un SUBORDONNÉ ou quelqu'un de votre NIVEAU HIÉRARCHIQUE ?

n=1500	Supérieur	Subordonné	Même niveau hiérarchique	Non, n'a jamais eu de relations intimes avec un(e) collègue	Ne sait pas / Refus
Hommes	2%	1%	10%	84%	3%
Femmes	2%	0%	5%	89%	4%
18-24 ans	4%	1%	18%	77%	1%
25-34 ans	2%	1%	9%	87%	1%
35-44 ans	2%	1%	8%	86%	3%
45-54 ans	2%	0%	5%	90%	3%
55-64 ans	0%	1%	4%	91%	4%
65 ans et plus	1%	0%	1%	90%	8%
Canada	2%	1%	7%	87%	3%



10% ont déjà eu des relations intimes avec des collègues de travail

2.2 Un impact négatif sur la qualité de vie au travail

Selon 56% de l'ensemble de la population canadienne, le flirt et les relations sentimentales entre collègues de travail auraient un impact négatif sur la qualité de vie au travail alors que 23% estiment qu'il n'y a pas vraiment d'impact et 10% que ces relations auraient un impact positif.

Ceux qui ont tendance à croire en un impact positif sont surtout 18% des 18-24 ans et 19% des allophones.

On note que 36% de ceux ou celles qui ont déjà flirté avec un supérieur sont d'avis que l'impact de ces relations est négatif alors que 34% de ce sous-groupe disent qu'il est positif.

Question : *Selon vous, est-ce que le flirt ou les relations sentimentales entre collègues de travail ont un impact POSITIF, NÉGATIF ou PAS VRAIMENT d'impact sur la qualité de vie au travail ?*

	Impact positif	Impact négatif	Pas vraiment d'impact	Ne sait pas / Refus
A déjà flirté				
... avec un supérieur	34%	36%	29%	2%
... avec un subordonné	23%	55%	13%	9%
... avec un collègue du même niveau hiérarchique	18%	44%	32%	6%
N'a jamais flirté avec un(e) collègue	7%	62%	21%	10%
Canada	10%	56%	23%	10%

2.3 Plus du tiers des Canadiens seraient flattés d'être flirtés par un ou une collègue

36% des Canadiennes et des Canadiens seraient flattés d'être flirtés sur leur lieu de travail par une ou un collègue alors que 12% seraient insultés et 45% indifférents.

Toutefois, alors que presque la moitié des hommes (47%) seraient flattés s'ils étaient flirtés, seulement le quart des femmes (25%) auraient la même attitude. Parmi ceux qui seraient le plus flattés, on retrouve 52% des 18-24 ans et 43% des Québécois.

On remarque d'autre part que 28% des gens qui disent n'avoir jamais flirté seraient flattés qu'un collègue les flirte alors que 49% seraient indifférents et 15% seraient insultés.

Question : *Si un(e) collègue de travail vous flirtait sur le lieu de travail, seriez-vous FLATTÉ(E), INSULTÉ(E) ou INDIFFÉRENT(E) ?*

	Flatté(e)	Insulté(e)	Indifférent(e)	Ne sait pas / Refus
Hommes	47%	8%	38%	8%
Femmes	25%	15%	51%	9%
A déjà flirté avec un supérieur	63%	2%	30%	5%
... avec un subordonné	59%	0%	33%	7%
... avec un collègue du même niveau hiérarchique	59%	2%	35%	4%
n'a jamais flirté avec un(e) collègue	28%	15%	49%	8%
Canada	36%	12%	45%	8%

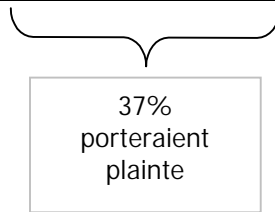
2.4 Des avances d'un supérieur entraîneraient une plainte de harcèlement sexuel

Si un supérieur hiérarchique leur faisait des avances, 37% des Canadiennes et des Canadiens porteraient plainte pour harcèlement sexuel. 17% le feraient certainement et 20% probablement.

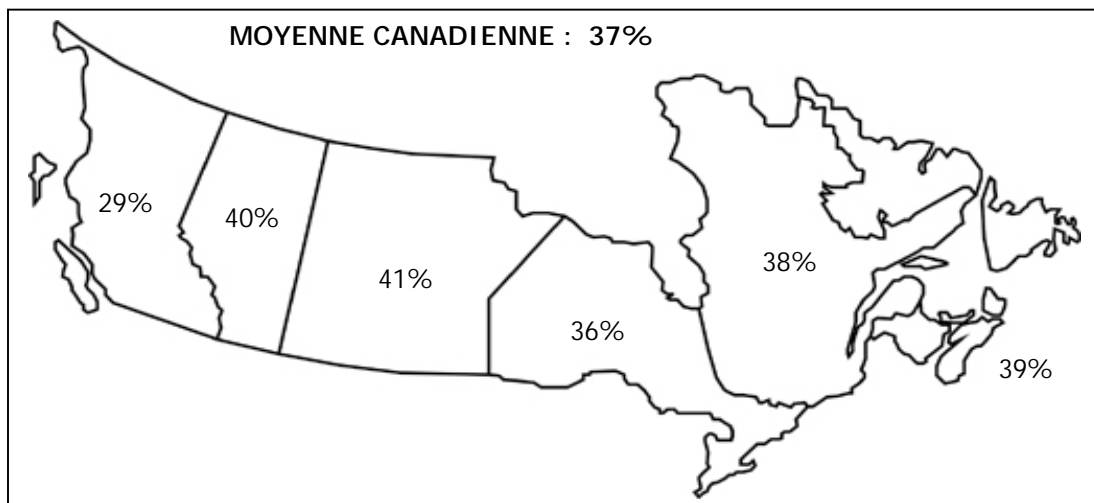
Parmi les personnes les plus portées à porter plainte, on retrouve 48% des femmes contre 24% des hommes et 43% des personnes qui n'ont jamais flirté avec des collègues de travail.

Question : *Si un supérieur hiérarchique vous faisait des avances, envisageriez-vous CERTAINEMENT, PROBABLEMENT, PROBABLEMENT PAS ou CERTAINEMENT PAS de formuler une plainte formelle de harcèlement sexuel ?*

n=1500	Certainement	Probablement	Probablement pas	Certainement pas	Ne sait pas / Refus
Hommes	10%	14%	39%	25%	11%
Femmes	23%	25%	30%	11%	12%
Canada	17%	20%	34%	18%	12%



Pourcentage des Canadiens qui porteraient plainte pour harcèlement sexuel si un supérieur hiérarchique leur faisait des avances



2.5 L'avancement après des relations sexuelles avec le supérieur ou le patron

Selon 8% des Canadiens, des collègues auraient bénéficié d'un avancement après avoir eu des relations sexuelles avec leur supérieur ou leur patron dans l'entreprise où ils travaillent actuellement alors que 63% disent que non et que 18% ne savent pas ou refusent de répondre, 12% ne travaillant pas actuellement.

Question : *Dans l'entreprise où vous travaillez, des collègues ont-ils eu un avancement après avoir eu des relations sexuelles avec leur supérieur ou leur patron ?*

n=1500	OUI	NON	Ne travaille pas présentement	Ne sait pas / Refus
Provinces Atlantiques	7%	59%	16%	18%
Québec	9%	62%	16%	12%
Ontario	8%	63%	12%	17%
Prairies	10%	58%	11%	22%
Alberta	6%	68%	6%	20%
Colombie-Britannique	5%	63%	11%	20%
Canada	8%	63%	12%	18%

Finalement, 38% des Canadiennes et des Canadiens voudraient que des règles strictes interdisant le flirt et les relations intimes entre les employés existent dans les entreprises. Cette prise de position est cependant rejetée par 53% des gens alors que 9% ne se prononcent pas.

44% des femmes, 53% des plus de 65 ans et 47% des gens qui ont une scolarité de niveau primaire ou secondaire appuient l'interdiction alors que 65% des moins de 35 ans, 62% des Québécois, 61% des plus hauts salariés et 63% des diplômés universitaires s'opposent à cette interdiction.

Question : *Selon vous, devrait-il y avoir des règles strictes dans les entreprises qui auraient pour but d'interdire le flirt au travail et les relations intimes entre employés ?*

n=1500	OUI	NON	Ne sait pas / Refus
Provinces Atlantiques	42%	50%	8%
Québec	36%	62%	1%
Ontario	38%	51%	11%
Prairies	44%	50%	6%
Alberta	41%	47%	12%
Colombie-Britannique	32%	50%	18%
Canada	38%	53%	9%

3.0 Méthodologie

La présente étude effectuée par Léger Marketing a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1500 Canadiennes et Canadiens âgé(e)s de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Les entrevues ont été réalisées à partir de nos centraux téléphoniques de Montréal et de Winnipeg du 4 au 9 juin 2002. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse.

À l'aide des données de Statistiques Canada, les résultats ont été pondérés selon les régions, le sexe et la langue parlée à la maison afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. Finalement, nous obtenons avec les 1500 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de $\pm 2,6\%$, et ce, 19 fois sur 20.